

5G et publicité dans le viseur de l'écologie punitive

On a longtemps reproché aux régimes dits capitalistes, dont la France, de sacrifier l'écologie sur l'autel d'une logique purement productiviste.

A suivre en ce mois de septembre les polémiques qui précèdent l'attribution des fréquences 5G, et la charge engagée contre la publicité dans la suite des travaux de la Convention citoyenne, on se dit qu'on a décidément basculé dans le monde d'après !

S'agissant de la traduction dans le cadre juridique national des 149 propositions de la Convention pour le climat, le ministère de la Transition Ecologique a tenu ce vendredi 19 septembre une réunion dite de concertation aux allures quelque peu surréalistes.

Dans la forme d'abord. Loin d'un débat, les représentants des 60 organisations conviés à y participer (dont un tiers seulement étaient issus de la filière communication, alors que la publicité en constituait le sujet central), n'ont eu chacun que deux minutes pour s'exprimer, au cours d'une visioconférence qui interdisait tout droit de suite ou interpellation directe.

Dans le fond, plus encore. **Dans les fiches d'analyses préparées pour la réunion, les services du ministère ont relevé des problèmes de constitutionnalité et/ou de compatibilité avec le droit européen pour... huit des neuf propositions de la Convention pour le climat.**

La ministre Barbara Pompili se sait sous pression (un décompte établi grâce à la plateforme Parlement NPA a totalisé 188 parlementaires qui se sont associés au cours de l'année écoulée à certaines des initiatives « anti pub » menées par les députés Matthieu Orphelin, François Rufin, Dominique Potier et Jean-Félix Acquaviva). **Il lui faudra combiner doigté politique, rigueur juridique et, souhaitons-le, une dose de réalisme économique**, pour finaliser le projet de loi qu'elle doit présenter en Conseil des ministres d'ici à la fin de l'année. S'agissant du troisième aspect, l'impact se chiffre bien en centaines de millions d'euros, aux dires mêmes des fiches préparées par l'administration.

La tendance à faire de la carte « écologie » un joker qui prévaut sur toute autre considération, économique notamment... voire sur toute démonstration rationnelle, joue aussi pleinement s'agissant de la 5G. Au risque de créer la confusion dans l'esprit des Français, comme en témoignent les résultats contradictoires des sondages réalisés ces dernières semaines.

Un retard de la France, aujourd'hui évalué à « *douze à dix-huit mois sur ses grands voisins* » par Bruno le Maire ? Balayé au profit d'une proposition de moratoire qui le creusera plus encore.

Le maintien des niveaux d'exposition largement en deçà des seuils de prudence reconnus au niveau mondial, et l'absence totale d'études internationales mettant en doute l'innocuité de la 5G ? Les avancées permettant à la nouvelle norme d'être 10 fois moins consommatrice d'énergie que la 4G, à horizon 2024 ? Les usages multiples que le *slicing* permettra de développer, dans le domaine industriel mais aussi sur des applications tournées vers le grand public (*télé médecine, smart city...*). Ignorés au nom d'une posture de principe.

Le débat qui opposait il y a quelques jours le secrétaire national d'EELV Julien Bayou au secrétaire d'Etat Cédric Ô, sur France Info, est de ce point de vue exemplaire. Il mérite d'être réécouté.

Comme sur la publicité, cet Insight NPA s'attache à revenir à des éléments plus factuels.

Et comme sur l'ensemble des sujets qui font l'actualité de notre secteur, nous serons heureux d'accueillir dans notre *Open Space* vos billets d'humeur, tribunes ou points de vue.

Il me reste, avant de vous souhaiter à une bonne journée, à vous prodiguer le conseil qui s'impose plus que jamais : Pensez environnement ! N'imprimez cet email que si c'est nécessaire !

Je vous souhaite une bonne lecture.